

Voici un mail envoyé le 20 mars 2015 par Patrick Benoist (Vice-Président de la MACS en charge de l'environnement et de la transition, TEPOS) en réponse à notre lettre ouverte du mois d'octobre:

Monsieur Tousis,

Suite à votre courrier du 09/10/2014 et à votre sollicitation, nous vous avons reçu au siège de la Communauté de communes le 21/11/2014, en présence de Messieurs Eric Kerrouche, Jean-Claude Daulouède, Pierre Froustey et moi-même.

A cette occasion, il vous a été expliqué que l'ensemble des projets que conduit la Communauté de communes doivent nécessairement être compatibles du point de vue environnemental. La démarche TEPOS qui a été engagée est une démarche volontariste qui traduit le souci constant des élus de la communauté de communes d'inscrire son développement et son attractivité dans un souci de préservation de l'environnement. Le schéma de liaisons douces, le transport en commun, l'élaboration d'un SCOT économe en espace, en constituent des illustrations concrètes

Ces propos ont été largement complétés par un exposé de la démarche participative et des études complémentaires qui président à la décision, ou non, de poursuivre le projet de complexe touristique à dominante golfique à Tosse. Comme vous le savez, un dialogue territorial a été lancé par la mise en place d'un site internet, du comité consultatif des acteurs territoriaux et tout prochainement, des ateliers thématiques. Par ailleurs, le projet se veut également exemplaire du point de vue environnemental.

De manière générale, je tiens à souligner que la Communauté de communes souhaite s'inscrire dans une démarche participative constructive permettant de prendre en considération les points de vue et expertise de tout un chacun.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Patrick Benoist